

La fin des quotas betteraviers vire au « sentier de désillusions »

© 30/04/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Crise interne chez Tereos, fermeture annoncée de deux usines chez Saint-Louis sucre, suivie par celle de deux autres chez Cristal union, annonces de prix jugés trop bas : le bilan de la fin des quotas betteraviers laisse un goût très amer pour de nombreux producteurs.



Entre les fermetures d'usines et la spirale baissière des prix, le premier bilan de l'ère post-quota vire à l'amertume pour les planteurs de betteraves.
(©Terre-net Média)

19 mois après la **suppression des quotas betteraviers**, c'est un bilan très amer que les producteurs peuvent dresser. Un bilan qui tient en trois points, comme autant d'industriels ayant marqué l'actualité de la filière ces derniers mois.

Tereos, la crise interne

Difficile, d'abord, de ne pas lier la fin des quotas avec la crise interne qui a frappé **Tereos**, premier sucrier français, dès la fin 2016. Quelques mois après la fin des quotas, des coopérateurs frondeurs avaient contesté la stratégie financière du groupe. En août 2018, **la CGB avait alors apporté son soutien** aux trois administrateurs évincés. Depuis, le **conflit interne** s'est transformé en feuilleton juridique, entrecoupé de **tentatives de médiation infructueuses**.

À lire aussi >> [\[Tribune\] « Tereos, ou la gouvernance coopérative inachevée »](#)

Plus récemment, plusieurs coopérateurs ont accusé le groupe Tereos – et ont déposé plainte – d'« actes de terrorisme et de complicité d'actes de terrorisme » pour avoir continué à livrer du sorbitol (un dérivé du sucre potentiellement utilisable comme propulseur d'engins explosifs) en Syrie en 2017. Le parquet a classé l'affaire sans suite, mais **Tereos a demandé aux coopérateurs plaignants de démissionner**.

Saint-Louis sucre, la fermeture de deux usines

Le 14 février 2019, l'industriel **Saint-Louis sucre** annonçait la fermeture de deux de ses quatre sucreries françaises en 2020 : celles de Cagny dans le Calvados et d'Eppeville dans la Somme.

À lire >> [Saint-Louis sucre - Les détails de son plan de suppression de près de 130 postes](#)

Bon nombre d'agriculteurs sont aujourd'hui déterminés à vouloir reprendre en main ces outils industriels afin de pérenniser leur production de betteraves. Car les conséquences sont multiples : agronomiques et économiques pour les producteurs, impacts directs sur l'emploi local et les éleveurs.

À lire >> [\[Témoignages\] Des planteurs mobilisés pour éviter la fermeture des deux usines](#)

De son côté, **le gouvernement entend réclamer des comptes à Südzucker**, propriétaire de Saint-Louis sucre, et cherche à priver le groupe allemand de crédits d'impôt.

Cristal Union, deux fermetures de plus

Comme si cela ne suffisait pas, c'est au tour de **Cristal union** d'annoncer son projet de **fermeture** de deux sites. « Le conseil d'administration de Cristal union a décidé de mettre à l'étude le projet de fermeture des sites de Bourdon (Puy-de-Dôme) et de Toury (Eure-et-Loir), ainsi que le projet d'arrêt partiel de l'activité de conditionnement du site d'Erstein (Bas-Rhin) », a indiqué le groupe dans un communiqué.

À lire >> [Après l'annonce de Saint-Louis Sucre, Cristal Union va fermer deux sucreries](#)

Des prix bas pour la campagne 2018-2019

Les conflits sociaux et restructurations annoncées résultent d'un marché du sucre très dégradé par la restructuration du secteur à l'échelle mondiale. Outre les conséquences directes pour les producteurs concernés par les suppressions annoncées d'usines, les betteraviers se sont vus notifier des prix largement inférieurs à leurs attentes.

Chez Tereos par exemple, le prix minimum garanti de 25 €/t payé pour la campagne 2017 devait être reconduit en 2018. Début avril 2019, le montant versé aux producteurs pour la campagne 2018 n'était qu'autour de 19 €/t. Dans un communiqué, la CGB a ouvertement demandé des comptes aux trois groupes sucriers.

« Le second acompte sur les prix de betteraves de la récolte 2018 a été versé ce 31 mars 2019 par les groupes sucriers Cristal union, Saint-Louis sucre et Tereos. C'est la stupeur et l'incompréhension qui prédominent chez les agriculteurs face à des versements en repli a minima de 500 €/ha. Au delà de la crise sans précédent que traverse le **marché du sucre**, c'est le révélateur de pratiques contractuelles qui doivent être revues pour permettre aux agriculteurs de pouvoir gérer leur exploitation et continuer à **cultiver de la betterave** en confiance avec leur groupe sucrier. »

L'optimisme d'avant-suppression des quotas, un lointain souvenir

Ce contexte de marché contraste fortement avec l'optimisme qu'affichaient les acteurs de la filière quelques mois avant la fin des quotas. En décembre 2016, la **CGB** misait sur la **libéralisation du marché** pour augmenter les surfaces. Le syndicat prévoyait ainsi une hausse de 20 % des emblavements. Pour justifier cet optimisme, les représentants des planteurs s'appuyaient sur des **fondamentaux de marchés** tournés à la hausse. Certes, la consommation européenne de sucre était annoncée en baisse de 1 Mt au profit de l'isoglucose issu du maïs, mais le marché hors de l'UE restait porteur, notamment dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique.

À lire >> [Très confiante, la CGB mise sur une hausse des surfaces de 20 % en 2017](#)

À lire aussi >> [Filière sucrière - Les planteurs préparent la fin des quotas dans une conjoncture favorable](#)

« Force est de constater que l'optimisme a viré au scénario catastrophe. Mais ce scénario du pire était-il prévisible ? » s'est interrogé **Quentin Mathieu, économiste à l'APCA**, dans la dernière lettre économique des chambres d'agriculture.

À lire >> [Pour les planteurs, le pire scénario dans cette nouvelle ère post-quotas](#)

« Tout comme pour le secteur laitier, la fin des quotas est intervenue au moment même où le marché entraînait dans une phase de **surproduction**, occasionnant un retournement brutal des prix qui avaient atteint des sommets début 2017.

Pour l'économiste, « cette tendance baissière n'est pas aussi récente qu'on pourrait le croire. En réalité, depuis la fin du super-cycle des matières premières et de la période de volatilité qui a suivi la grande crise économique et financière, le cours du sucre s'est inscrit dans un couloir baissier à partir de 2011 ».

Selon lui, le signal de prix envoyé entre 2016 et 2017 a sans doute provoqué « un excès d'optimisme chez les opérateurs sucriers ». Or, depuis 2011, le marché a connu plusieurs bouleversements majeurs dans ses équilibres. » Parmi ces bouleversements figurent notamment « le passage de témoin entre le Brésil et l'Inde ». Le Brésil a cédé sa place de premier producteur mondial à l'Inde qui, en 2018-2019, aura produit 35,9 Mt de sucre contre 30,1 Mt pour le Brésil. Quentin Mathieu note aussi « la percée de la Thaïlande à l'exportation, dont la filière a pris le pas de la libéralisation en 2018 ».

Rappelons aussi que, sur l'échiquier mondial du sucre, l'Europe et, a fortiori la France, pèse peu. L'UE a exporté 1,8 Mt de sucre en 2018, contre 11,5 Mt pour la Thaïlande et 18,6 Mt pour le Brésil ! « Les marchés agricoles sont par définition instables », rappelle Quentin Mathieu. « Pour ce qui est du sucre, les opérateurs de plus petite taille sont donc irrémédiablement subordonnés aux décisions des acteurs dominants. Une situation assez paradoxale pour les opérateurs européens, alors que le groupe allemand Südzucker et le français Tereos trustent les deux premières places des industriels sucriers les plus puissants à l'international ».

En savoir plus >> [La lettre économique de l'APCA \(avril 2019\)](#)